



Le Maroc et l'investissement durable

MedAcademy

Qualification de projets : comment promouvoir des investissements durables en Méditerranée ?

Casablanca

Mercredi 1^{er} juin 2011

- ❑ Agence gouvernementale autonome, créée en février 2009
- ❑ Communication de l'offre Maroc auprès des investisseurs prospects (événements AMDI, Bureaux de représentation à l'étranger à Paris, Madrid, Frankfurt,...)
- ❑ Point d'entrée et de contact pour les investisseurs
- ❑ Information, accompagnement et suivi des investisseurs pour le montage de leurs projets
- ❑ L'AMDI assure le secrétariat de la Commission Interministérielle des Investissements, présidée par le Premier Ministre (Projets > 18 M. €)
- ❑ Coopération avec toutes les structures publiques et privées pour le développement des investissements
- ❑ Contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires (CNEA)

Des plans majeurs de développement de l'économie, soutenus par le Gouvernement



- Lancé en 2009 pour stimuler l'industrie et les services
- Création de 22 plateformes industrielles et zones de libre-échange
 - Secteurs prioritaires : automobile, aéronautique, électronique; ITO/BPO, agroalimentaire et pêche, textile, technologies propres
- Objectifs
 - Générer +1.6 % de croissance annuelle du PIB
 - Créer 220.000 nouveaux emplois industriels



- Lancé en 2009 (solaire) et 2010 (éolien)
- Objectifs à l'horizon 2020
 - >40% de la production nationale par des énergies renouvelables
 - Nouvelles capacités : 2.000 MW solaire + 2.000 MW éolien
- Budget : \$15 Mds



- Lancé en 2008 pour moderniser l'agriculture
- Objectifs
 - ~\$10 Mds de PIB additionnel dans l'agriculture
 - ~\$15 Mds d'investissement



- « Vision 2020 » mise en œuvre pour relayer « vision 2010 »
- Objectifs atteints de la Vision 2010 avec 10 M de touristes en 2010
 - 6 méga-stations touristiques / \$9 Mds d'investissement
 - 100 000 nouveaux lits, 600 000 nouveaux emplois
- Objectifs de Vision 2020 : 20 M de touristes d'ici 2020
 - 200k nouveaux lits, PIB du tourisme: de\$ 6 Mds en '10 à \$14 Mds en '20

Zoom sur le Plan Solaire



Dans le cadre de sa stratégie énergétique, le Maroc accorde une priorité au développement des énergies renouvelables et au développement durable.

Avec des ressources solaires abondantes (un potentiel de 2 600 kWh/m²/an) et une position stratégique au cœur d'un carrefour énergétique (Connexion au réseau électrique espagnole par deux lignes de 400kV/700 MW), le Maroc offre plusieurs opportunités d'investissements dans le secteur de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque.

Le Projet Marocain de l'Energie Solaire:

Ce projet de développement intégré vise la mise en place en 2020 d'une capacité de production électrique à partir de l'énergie solaire de **2 000 MW sur cinq sites**.

Les deux technologies - Concentrated Solar Power (CSP) et Photovoltaïque- sont envisagées pour ces différentes stations.

Ce programme augmentera la part de l'énergie solaire dans la capacité électrique totale à 14% à l'horizon 2020 et évitera l'émission de 3,7 millions de tonnes de CO² par an.

L'ensemble des énergies renouvelables, incluant l'éolien et l'hydraulique devront représenter 42% de la production nationale d'ici 2020

Infrastructures et services "World-class"

Proposition de Valeur

- **Accès préférentiel à la zone économique spéciale de Tanger Méditerranée**
 - 30 Km de Tanger Med port
- **Régime administratif allégé**
 - Guichet unique sur la zone
- **Infrastructures et services conformes**
 - Qualité et coûts aux standards internationaux
- **Offre logistique de classe mondiale autour du port Tanger Med**

2 plate-formes industrielles intégrées dédiées au secteur de l'Automobile: Kénitra et Tanger



Source: AMICA, Ministry of Industry & Trade

Pool de Ressources compétitif et aide à la formation

Objectifs du plan national de formation

- **Formation de 70.000 profils**
 - 1 500 lauréats en management
 - 7 000 ingénieurs
 - 29 000 techniciens
 - 32 500 opérateurs

Mesures

- **Création de 4 Instituts de Formation Spécialisée**
 - Avec la participation de partenaires internationaux
 - Financé par l'Etat et opéré sous la supervision des acteurs industriels
- **Exonération totale des charges sociales pendant 24 mois pour le 1er emploi (salaire max 550€)**
- **Aide directe à la formation pendant les 3 premières années**
 - Formation à l'embauche
 - Operateur: 1500 €, Technicien: 3000€, Manager: 3000€
 - Formation continue (p.a.)
 - Operateur: 500 €, Technicien: 1500 €, Manager: 3000€

Source: AMICA, Ministry of Industry & Trade

Cadre sectoriel incitatif

Mesures incitatives en zone franche

- **Reduction de l'IS**
 - Exemption totale sur les 5 premières années, et 8.75% pour les 20 années suivantes
- **Exonération de la TVA à l'import et à l'export**
- **Exonération des taxes sur les dividendes (vs. 10% pour les locaux)**
- **Aides financières à l'installation sur les volets essentiels:**
 - 30% du coût du bâtiment professionnel, plafonné à 182€/m²
 - 10% du coût de l'équipement pour un investissement en équipement supérieur à 20.000 €
 - Capé: 1.8M Euros (or 10% of total investissement)

**7% de fiscalité moyenne
sur 25 ans**

Offre sur mesure pour les investissements de grande envergure – ex. Renault Tanger

- **Fiscalité propre dédiée à la zone franche**
- **Infrastructure**
 - Route et chemins de fer reliant le site au port Tanger Med
 - Zone de stockage de 13ha à Tanger Med
- **Subvention d'investissement 60M€, ~10% du capex**
- **Co-financement à travers la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)**

Quelques éléments clés



Stratégies Gouvernementales

- La création durable d'emploi au cœur de l'ensemble des Stratégies sectorielles gouvernementales
- Le développement durable au cœur du Plan de développement des Energies renouvelables



Approches promotionnelles intégrées

- Ciblage en amont des acteurs industriels et investisseurs en ligne avec les filières stratégiques
- Approche intégrée d'accompagnement des investisseurs dans leur évaluation projet et leur décision d'implantation

Quelques éléments clés (suite)

Eligibilité & conditions d'implantation

- Etude d'impact environnemental nécessaire pour l'éligibilité des projets soumis à la Commission nationale des Investissements (Projet > 18 M €)
- Intégration d'une composante industrielle (développement de la filière) dans les projets énergétiques soumis à la Commission des Investissements
- Focus sur le développement territorial à travers le réseau des Plateformes Industrielles Intégrées de nouvelle génération (22 plateformes réparties sur l'ensemble du territoire, avec des spécialisations sectorielles en cohérence avec le tissu économique régional + initiatives favorisant l'émergence de Pôles d'excellence – ex Clean Tech de Oujda)
- Aides et mesures diverses (subventions étatiques des unités de traitement des eaux usées,...)

Merci pour votre attention